



Séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Farnham, tenue le 3 août 2020 à 19 h dans la salle du conseil de l'hôtel de ville à Farnham, à laquelle étaient présents M<sup>mes</sup> et MM. les conseillers Nathalie Dépeault, Daniel Campbell, Sylvie Ouellette, Vincent Roy et Jean-Yves Boulianne, sous la présidence du maire, M. Patrick Melchior, formant quorum. Était également présent M. Yves Deslongchamps, directeur général et greffier adjoint. M. Jean-François Poulin et M<sup>me</sup> Marielle Benoit, greffière, sont absents.

**2020-424 Club de golf de Farnham - Publicité**

CONSIDÉRANT que le paiement a été fait pour l'année 2019;

CONSIDÉRANT que la publicité n'a pas été affichée en 2019;

CONSIDÉRANT que le paiement 2020 n'a pas été effectué à ce jour;

Il est PROPOSÉ par M. Daniel Campbell

ET RÉSOLU unanimement des conseillers d'acheter une publicité sur un trou de golf au coût annuel de 1 025,20 \$, incluant les taxes pour les saisons 2020, 2021 et 2022.

QUE l'offre annuelle de courtoisie du Club de golf de Farnham représentant six droits de jeu avec voiturette soit acceptée.

QUE le paiement effectué en 2019 couvre l'année 2020.

QUE cette dépense soit imputée au poste budgétaire 02-190-00-341.

QUE la résolution 2019-101 soit abrogée à toutes fins que de droit.

Copie certifiée conforme ce 24 août 2020.

Yves Deslongchamps  
Greffier adjoint